

actu **vérités**

L'état civil étend ses compétences

Depuis 2010, certaines prestations de l'office cantonal de la population ont été transférées à l'état civil. Découvrez un service qui ne cesse d'évoluer.



©Serge HONTHAAS

Edité par l'Administration municipale

Comité de rédaction : M. Yvan Rochat M. Jean-Claude Stevan Mme Alessandra Roversi Mme Valérie Walther-Palli

Contact : Tél.: 022 306 06 20 Fax: 022 306 06 21 e-mail: communication@vernier.ch

Mairie de Vernier CP 520 - 1214 Vernier Tél.: 022 306 06 06 Fax: 022 306 06 60 Horaires d'ouverture 9h-12h et 14h-17h Site Internet: www.vernier.ch

Prochain numéro: Jeunesses de Vernier Délai rédactionnel: 19 mars 2010 Parution: 14 avril 2010

Journal tiré à 16'500 exemplaires.

Imprimé par ATAR Roto Presse SA sur papier couché mat 115 gr.



Sommaire



© DR

P. 10

Audit de la Cour des Comptes

Les contrôles internes des six plus grandes communes du canton ont été analysés par la Cour pour la première fois. Les contrôles existants sont appelés à être formalisés.



© DR

P. 12

«Chantier Nord-Sud»

Récit d'un séjour humanitaire au Sénégal organisé par le service jeunesse et emploi avec des jeunes verniolan-e-s pour les accompagner sur le chemin de l'insertion professionnelle.



© DR

P. 19

Cours de plongée bon marché

Avant de partir découvrir la mer cet été, le service des sports vous propose des cours de plongée en piscine et au lac à la fois accessibles et de qualité.



© DR

P. 30

Réouverture de la ludothèque des Avanchets

Après une longue pause due aux travaux de rénovation du centre commercial, la ludothèque a repris ses activités et cherche des ludothécaires.



© Serge HONTHAAS

P. 31

Club de foot Aire-Le Lignon

Le projet « Aire 2010 » débuté en 2008 continue de proposer des nouveautés : un camp multisport, une rencontre internationale de football féminin et un club de membres sympathisants.

Réorganisation et nouvelles prestations à l'état civil

Le service, situé au rez-de-chaussée du bâtiment de la Mairie, frétille d'activités. Un dynamisme qui ne va pas s'amenuiser, bien au contraire.

Les tâches de l'état civil augmentent en ce début d'année. Jusqu'ici, ses cinq employées s'occupaient déjà - et continueront à le faire - de tout ce qu'on lui associe habituellement. A savoir: les naissances, les mariages et partenariats, les décès. De même que la remise d'actes d'état civil, les reconnaissances, reprises du nom suite au divorce et la gestion du registre des familles (devenu registre des personnes). Sans oublier la délivrance des certificats de vie ainsi que la gestion des trois cimetières communaux.

Un cahier des charges qui s'étoffe

A la suite d'une nouvelle répartition des prestations entre le canton et les communes, d'importantes modifications ont été mises en place. Depuis début février, des demandes dont se chargeait l'Office cantonal de la population (OCP)

se voient traitées par l'état civil. De quoi parle-t-on exactement? Et bien de la réception de tous les avis de départ, d'arrivée et de changements d'adresse - des indications à inscrire sans faute dans le registre des habitants. En outre, le service établit et délivre maintenant les certificats de séjour, de domicile, ainsi que les attestations de résidence. Nicole Moesching, sa responsable, nous précise: «Nous pouvons désormais directement enregistrer les différents éléments et événements dans les bases de données de l'OCP. Alors qu'avant l'OCP devait le faire après avoir reçu l'information de notre part par courrier». Thierry Cerutti, Maire et responsable notamment du service de l'état civil souligne: «Il est normal que ce service se charge de ces nouvelles attributions, en plus de ce qu'il proposait déjà, car il y a clairement un lien. On se réfère au nom de la personne, au libellé du



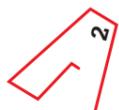
patronyme, à l'origine, à toutes les ramifications concernant un individu. C'est bien sûr un gros défi mais surtout une plus-value pour l'équipe, à la fois pour les trois officières d'état civil et les deux secrétaires.»

Seulement pour les Genevois et Confédérés

La responsable tient à nous préciser: «Il me paraît très important d'indiquer que ces récentes attributions ne s'appliquent qu'aux démarches concernant les Genevois et Confédérés. Dans le cas de demandes provenant d'un couple binational, les conjoints de nationalité suisse ne pourront malheureusement pas s'adresser à nous...» De quoi certainement susciter de l'incompréhension et des mécontentements. Le service s'y prépare. Il essaiera d'aiguiller au mieux ces personnes qui risquent de se montrer déçues que l'on ne puisse pas répondre à leur requête. C'est en effet moins commode de devoir se rendre à Onex, où il faut s'armer d'une bonne dose de patience, tant l'attente s'y avère en général très longue. Là résidait d'ailleurs, avec le désir de simplifier la vie à la



L'équipe de l'Etat civil formée de trois officiers et de deux secrétaires.



population, l'un des buts de ce transfert de compétences aux administrations communales. «Au-delà de la volonté de l'OCP de rationaliser son travail et de désobstruer ses guichets» explique Thierry Cerutti, «nous souhaitons mettre l'accent sur la proximité par rapport aux habitantes et habitants de Vernier, une valeur au cœur de tous nos projets.»

Obtention de passeports, c'est fini...

Nous n'avons cependant pas encore fait le tour de tous les changements... Le service de l'état civil vit un autre bouleversement. Il a traité aux documents d'identité. Comme mentionné dans notre dernière édition, dès le 1^{er} mars, la Suisse se voit dans l'obligation de délivrer des passeports contenant des données biométriques. Rappelons que ceux-ci ne pourront plus s'obtenir à la commune. Toutefois, Vernier a décidé de toujours s'occuper des demandes de carte d'identité. Qui s'en charge désormais? Vous l'aurez deviné: le service de l'état civil et non plus la police municipale! Une décision logique selon Nicole Moesching: «Cela ne tombe pas de nulle part. On connaît les éléments. D'ailleurs au préalable, les clients originaires de Vernier se présentaient d'abord à notre office pour obtenir un document d'état civil. Il s'agit d'informations en rapport avec l'identité d'une personne - nom, prénom, date et lieu de naissance, l'origine; des faits d'état civil.» Toutes ces attributions ont de quoi effrayer



Cérémonie dans la salle des mariages sise à la marie, rue du Village 9.

quelque peu! Mais aucune raison de paniquer pour autant. Le Maire, Thierry Cerutti tient à rassurer: «Avec une bonne réorganisation, tout va se mettre en place petit à petit et de la meilleure des façons. D'ailleurs pour faire face au travail supplémentaire que cela engendre, l'équipe de l'état civil va sûrement s'étoffer à l'avenir.»

Savoir-faire particulier

Le défi quotidien relevé par le service? Conserver la notion de proximité avec les habitants, valeur fondamentale du métier, tout en jonglant avec la minutie nécessaire à la retranscription exacte de toutes les données. Sa responsable aime dire qu'elle et ses collègues font de la «comptabilité avec les lettres». Elle précise: «C'est vraiment ça. Il est primordial de ne pas oublier un accent,

une voyelle, dans un nom. Par le passé, il pouvait y avoir des couacs et l'on constate parfois qu'une personne n'a pas le même prénom d'un canton à l'autre! Nous devons tout remettre sur les rails et faire preuve d'une extrême vigilance.» Les activités de l'équipe n'ont rien de rébarbatives. En permanence, elle est amenée à s'adapter aux lois, aux modifications du code civil. Par ailleurs, répondre aux sollicitations de personnes aux origines culturelles fort diversifiées demandent, à n'en pas douter, un grand tact. Les tâches sont variées autant pour les officiers d'état civil (par exemple entretiens liés aux formalités de mariages, contacts avec les ambassades suisses, des avocats ou d'autres communes) que pour les secrétaires du service (notamment accueil au guichet, standard téléphonique et formalités liées à l'OCP).

©Serge HONTHAAS

Guichet virtuel

En se connectant au site Web de la commune - www.vernier.ch, on a la possibilité de télécharger trois documents, après avoir cliqué sur les onglets «Administration: Services communaux», puis «Service de l'état civil» et «guichet en ligne». Il s'agit d'un formulaire de commande d'actes d'état civil, d'une fiche de renseignements pour les formalités de mariage, ainsi que celles relatives au partenariat.

Pour avoir des informations par téléphone: 022 306 06 30.



Le plein d'émotions

En ayant affaire à tous les aspects se rattachant à la vie d'un individu, l'état civil doit savoir gérer des situations à l'implication émotionnelle des plus contrastées. Une face plus sombre, avec les décès (le service chapeaute la gestion de trois cimetières), est contrebalancée par le côté plus réjouissant de la gestion des reconnaissances d'enfants et des unions conjugales entre autres. Celles-ci représentent une grosse partie du travail hebdomadaire.

«En une semaine, il peut y avoir plusieurs demandes de mariage, ce qui signifie des processus préparatoires à entamer.» Tout ne se passe pas toujours comme sur des roulettes. Quand on soupçonne un mariage de complaisance, les démarches prennent plus de temps et peuvent ne pas aboutir, il y a besoin d'auditionner les fiancés. Cela amène cependant de la richesse aux tâches des officiers, car sans pour autant rentrer indécemment dans la sphère privée des couples, ces entrevues les rapprochent de l'humain.

«Les couples peuvent se sentir assommés par tant d'entraves administratives. Mais quand il s'agit d'un dénouement heureux, en tant qu'officier, on ressent beaucoup d'émotions positives durant la cérémonie. Cela vaut vraiment la peine d'être vécu», conclut Nicole Moesching, pleine d'enthousiasme. C'est certain: l'état civil va continuer à accueillir les Verniolanes et Verniolans comme à l'accoutumée, en trouvant le juste équilibre entre professionnalisme et sens du relationnel. Yannick CHAVANNE/TLC-ATC.com

Ce qui change

1. Depuis le 1^{er} février 2010 et uniquement pour les Genevois et Confédérés, transfert de certaines compétences de l'office cantonal de la population

La loi cantonale sur le séjour et l'établissement des Confédérés et genevois autorise dorénavant l'office cantonal de la population à partager des compétences avec les communes genevoises, dans le but de faciliter certaines démarches administratives et par ce fait offrir un nouveau service de proximité à la population de Vernier.

Concrètement, cela signifie que les démarches suivantes peuvent être effectuées à l'état civil :

- déclaration d'arrivée et de départ; avis de changement de situation,
- demande de certificats de séjour (anciennement « attestation de séjour » ou « livret rouge »),
- demande de certificats de domicile (anciennement « attestation d'établissement » ou « livret jaune »),
- requête d'une attestation de résidence,
- carte gigogne.

ATTENTION : Les familles peuvent bénéficier de ce service uniquement si tous leurs membres - parents et enfants - sont Suisses.

Pour toutes personnes étrangères ou couple mixte, merci de vous adresser directement à l'Office cantonal de la population au 88, rte de Chancy, 1213 Onex, 022 546 48 88.

Pour tout renseignement complémentaire l'état civil se tient à votre disposition au 022 306 06 30.



2. Depuis le 1^{er} mars 2010, pour obtenir des documents d'identité :

- Les nouveaux passeports ne peuvent pas être obtenus dans les communes. Merci de vous adresser dorénavant au Service des passeports et de la nationalité qui se trouve au même endroit que l'office cantonal de la population au 88, rte de Chancy, 1213 Onex. Téléphone: 022 546 46 66.
- Les cartes d'identité sont désormais délivrées par le service de l'état civil (situé dans la Mairie, rue du Village 9) et non plus au guichet du poste de la police municipale.

Conseil administratif

> séances du 19 janvier au 9 février

Protection civile

Les autorités ont été informées de la fin des missions de surveillance des représentations diplomatiques par l'armée, tâche transférée à la Police de sécurité internationale. Cette modification de pratique entraîne pour la commune la fin de la mise à disposition des locaux de cantonnement militaire (STPA) et donc, une perte de recettes de l'ordre de CHF 125'000.-.

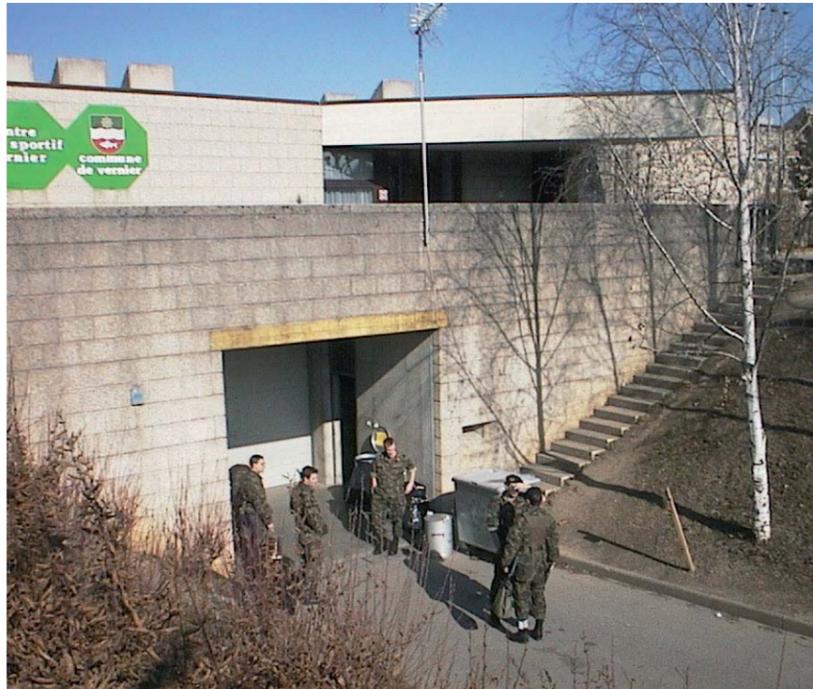
Des contributions forfaitaires de CHF 12'500.- ont été versées pour l'entretien des constructions de la protection civile.

Aide humanitaire

M. APOTHELOZ a informé le CA que, sur le conseil de la Fédération genevoise de coopération, il a effectué un versement à la Chaîne du Bonheur, à hauteur de CHF 20'000.-. Le CA a décidé de se renseigner sur l'évolution de la situation afin d'organiser, dans un second temps, quand la situation de catastrophe aura été un peu maîtrisée, une récolte de marchandises en faveur des victimes du tremblement de terre et de travailler en collaboration avec des professionnels du terrain sur place et qui connaissent effectivement les besoins de la population haïtienne.

Immeubles du patrimoine financier

Le Conseil de Fondation des Maisons Communales de Vernier (FMCV) a informé le CA qu'il donnait un préavis positif pour continuer les démarches en vue de l'acquisition de l'immeuble sis avenue du Lignon 26.



Information

Le CA a désigné Mme Alessandra ROVERSI, responsable de la communication et de l'information, comme représentante de la commune de Vernier au sein de la commission de médiation de Canal 29, chargée de traiter les plaintes des téléspectateurs concernant les programmes de la chaîne.

Réseau routier

La Commission cantonale de nomenclature a donné réponse suite à la transmission de la pétition des habitants de la route de l'Usine-à-Gaz demandant le changement de nom de leur artère. La Commission demande que la commune justifie d'un intérêt public à cette modification. Le CA a décidé d'écrire aux pétitionnaires que,

de son point de vue, l'intérêt public n'est pas démontré et qu'il renonce à ce projet.

Finances

Le CA a reçu M. Stanislas ZUIN, magistrat à la Cour des comptes du Canton de Genève, accompagné de MM. BLAGOJEVIC, TARDIN et REIX, lesquels viennent présenter et commenter leur rapport sur l'audit de contrôle interne effectué auprès de six grandes communes genevoises (Carouge, Lancy, Meyrin, Onex, Thônex et Vernier). Le but de cet audit était de prévenir les avancées législatives en matière de contrôle interne qui vont certainement être imposées aux communes dans un proche avenir. Pour de plus amples développements voir l'article à ce sujet en page 10.

Sécurité – police municipale

Le CA donne son accord pour le déplacement du marché des Avanchets sur le parking de l'école d'Avanchet-Jura, en raison des travaux du Centre commercial. Ce déplacement se fera les vendredis de 6h00 à 14h00 sur les quatre semaines du mois de février.

Le CA a reçu M. Paul MARBACH, Officier coordinateur de sécurité, pour la présentation de la nouvelle organisation de la police municipale en lien avec la nouvelle loi cantonale (voir le thème du magazine Actualité Vernier du mois de février 2010). Cette organisation prévoit un chef de poste, avec le grade de sergent-major, un remplaçant portant le grade de sergent, trois chefs de groupe, avec le grade de caporal qui dirigent des groupes de trois agents de police municipale (APM). A l'issue de cette présentation, le CA donne son aval au projet.

Associations

Le Conseil administratif entérine une proposition de M. APOTHELOZ de doter les quartiers de la commune de

nouveaux contrats de quartier dans l'ordre suivant :

- 2010 à Châtelaine,
- 2011 à Vernier-Village,
- 2012 aux Libellules.

Parcelles

Le Conseil administratif a signé les actes d'achat des parcelles 1420, 4701 et 3141 (rue du Village 13 à 23), ainsi que la cession gratuite à la commune de Vernier de la parcelle 3611, fe 53 (au lieudit Les Vidollets).

Le CA a renoncé à la demande d'exercice du droit de préemption à l'occasion de la vente de la parcelle 5331, sise chemin de la Coupe Gordon-Bennett ainsi que de la parcelle 2868, sise route d'Aire 175-177.

Autorisations de construire

Autorisations délivrées

APA 32'184 : HIG IMMOBILIEN ANLAGE STIFTUNG - Centre commercial des Avanchets - création d'un restaurant - Avenue du Grand-Bay 19, 21.

APA 31'940 : M. Claude André MEYER - Rénovation de clôtures - création d'un biotope et réserve d'eau et d'un chemin d'accès à la vigne et aux abris de pré - Route du Bois-des-Frères 51B.

APA 32'364 : Commune de Vernier - Remplacement des jeux pour enfants - Rue du Village 57.

Demandes d'autorisations

DD 101'600 / 4 : Etat de Genève - Commune de Vernier - Consort Bossart - CFF - (Construction d'un magasin, de locaux d'activités, d'un garage souterrain et aménagements extérieurs) - construction et fermeture de la desserte ferroviaire - Route de Vernier 156. Préavis favorable sous réserve d'une collaboration avec le Canton en vue de la réhabilitation de la halte RER.

DP 18'237 : Avenue du Pailly - Création d'un centre de formation de football. Le CA met ce projet de côté dans l'attente d'une détermination du canton sur un autre projet.

Prochains rendez-vous citoyens

Le «rendez-vous citoyen» du Bureau du Conseil municipal aura lieu **lundi 12 avril 2010 de 20h à 21h.**

Le maire vous reçoit sans rendez-vous :
samedi 27 mars 2010 de 9h à 12h.
samedi 17 avril 2010 de 9h à 12h.

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier
rue du Village 9, 1214 Vernier - Bus n° 6, 19 et 28 - Arrêt Vernier-Ecole

Prochaine séance du Conseil municipal

Mardi 20 avril 2010 à 20h30

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises peuvent être consultés sur notre site Internet:

www.vernier.ch/cm



Zoom sur...

Jacques-Eric RICHARD
Conseiller municipal, membre
du Parti Socialiste

Avez-vous une passion, un hobby?

Oui, la lecture (le dernier livre que j'ai lu est le thriller de Maxime Chattam « Prédicateurs ») mais aussi le cinéma (le dernier film que j'ai vu : « Sherlock Holmes ») et le théâtre (dernière pièce à laquelle j'ai assisté : « Cochons d'Inde » avec Patrick Chesnais).

Quel est votre plat préféré ?

La cochonnaille.

Quel est votre artiste ou groupe musical préféré ?

Jacques Loussier et sa Messe Baroque du XXIème siècle. C'est un musicien «inclassable» de sa génération tant son parcours musical emprunte des chemins aussi divers que surprenants. Rendu célèbre dans le monde entier pour son adaptation

jazz de l'œuvre de Jean Sébastien Bach, il a également accompagné les plus grands du music-hall. Il s'est consacré dès sa pré-retraite

précoce à 45 ans à sa passion pour la recherche musicale, bref une vie pleine de rebondissements musicaux.

Avez-vous un rêve pour Vernier ? Si oui, lequel ?

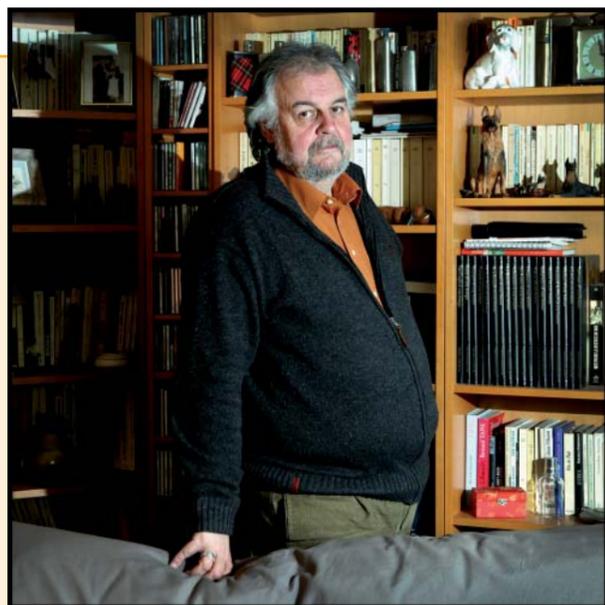
Bien sûr ! Comme la plupart des personnes, je souhaite que Vernier soit riche et prospère mais je rêve aussi d'avoir la visite de Daniel Cohn-Bendit. Il amènerait une fraîcheur dans la commune et cela apporterait une dimension politique intéressante.

Quel est votre meilleur souvenir d'enfance ?

J'ai fréquenté la petite école enfantine à Vernier-Village et j'en garde un magnifique souvenir.

Quelle est la personne ou la personnalité qui vous a le plus marqué ?

François Mitterrand pour son combat, sa persévérance et sa gouvernance. J'ai d'ailleurs lu récemment l'histoire de sa famille.



© Magali Girardin

Une visite officielle d'Italie

Début janvier une délégation officielle de Castellabate, ville du Salento au sud de Naples (Italie), est venue rendre visite aux autorités verniolanes. Le Maire, Thierry Cerutti, a présenté la commune à Costabile Maurano, Maire de Castellabate.

Deux reporters d'une webTV pour toute la région du Salento étaient présents et si vous parlez italien, nous vous encourageons à voir leur reportage dynamique sur cette rencontre et cet échange.

Lien internet:

http://www.agropolichannel.tv/speciale_ginevra.html, ensuite cliquez sur la 3ème vidéo depuis le bas de la liste à gauche de l'écran: « Castellabate incontra l'amministrazione di Vernier ».

Sur la photo de ce reportage, nous distinguons dans la salle du Conseil administratif Thierry Cerutti, Maire de Vernier (à droite), Costabile Maurano, Maire de Castellabate (à gauche) et au centre Alberto Colella, Consul Général d'Italie à Genève.

A.R.



Feuilleton énergétique 2/11

En collaboration avec SuisseEnergie pour les communes, voici le 2^e épisode du feuilleton sur l'énergie. Ce mois-ci, le chauffage est toujours à l'ordre du jour.



Une meilleure maîtrise du chauffage permet d'économiser du combustible tout en améliorant la qualité de l'air que nous respirons. Le mois dernier, nous avons évoqué les radiateurs. On peut agir sur d'autres postes.

Le chauffe-eau

On l'appelle aussi «boiler». Ce gros récipient, très bien isolé dans l'idéal, sert à chauffer un stock d'eau pour la cuisine ou la salle de bain. Dans les immeubles, il y a souvent une pompe qui fait tourner l'eau dans le circuit afin qu'il y ait toujours de l'eau chaude aux robinets des étages, sans qu'il soit nécessaire de laisser longuement couler le robinet. Le calcaire ou tartre qui se dépose sur les corps de chauffe du boiler empêche la chaleur de bien diffuser, réduisant ainsi le rendement énergétique de l'installation. Un boiler nécessite un détartrage régulier.

La régulation

Nombreux sont les dispositifs pour régler automatiquement une chaudière. Et les différences sont grandes entre les vieux modèles et les boîtiers

électroniques modernes qui sont de vrais ordinateurs. Certains sont situés sur la chaudière elle-même, d'autres dans un boîtier placé à la cave, d'autres enfin dans le logement. Si certains paramètres sont l'affaire des professionnels, plusieurs peuvent être changés par les occupants ou le concierge d'un immeuble. A vérifier régulièrement : l'horloge du régulateur, car c'est elle qui pilote la baisse de régime durant la nuit (p.ex. 16°C la nuit, 20°C le jour).

Le radiateur électrique d'appoint

C'est l'un des plus gros consommateurs d'énergie du ménage. La plupart des modèles tirent environ 1500 watts - soit autant qu'un four. L'usage d'un tel radiateur devrait être exceptionnel ! Si on doit l'utiliser de manière régulière, c'est signe d'un problème de chauffage ou d'une mauvaise isolation du bâtiment.



©Illustration Pierre Wazem

Pour en savoir plus : www.citedelenergie.ch

Les bâtiments communaux sous la loupe

A Vernier, les bâtiments communaux font l'objet d'une comptabilité détaillée depuis plusieurs années grâce au logiciel Enercompta dont les résultats sont analysés systématiquement. L'évolution de chaque bâtiment est suivie rigoureusement, et les investissements liés aux rénovations sont fondés sur cette analyse, en particulier pour les installations de chauffage.

Dès 2001, la commune a été l'une des premières administrations publiques à installer des fourneaux à pellets de bois pour chauffer certains de ses bâtiments, notamment la place de tri de Morglas, le tennis d'Aire, le boulodrome d'Aire et l'ABARC. « Au début, j'avais de la peine à trouver des fournisseurs en Suisse romande » se souvient Rodolphe Schaetti, responsable du service communal de l'énergie. Le chauffage à bois permet de baisser substantiellement la consommation d'électricité mais cela demande un investissement non négligeable de la part du personnel communal. En effet, les employés communaux dans ces différents locaux doivent charger manuellement dans la chaudière des sacs de 15 kilos de pellets pour alimenter le chauffage. « On peut leur tirer un grand coup de chapeau pour leur engagement qui permet à la commune de maintenir ce chauffage plus économique et écologique » souligne Rodolphe Schaetti.



La Cour des comptes évalue le contrôle interne de Vernier

Pour la première fois, la Cour des comptes du canton s'est intéressée aux contrôles internes mis en place dans les plus grandes communes genevoises au niveau de la gestion financière, des ressources humaines, des achats, des subventions et de la taxe professionnelle.

Carouge, Lancy, Meyrin, Onex, Thônex et Vernier ont ainsi été auditées entre juin 2009 et fin 2009. Le rapport final a été rendu public le 4 mars 2010 après avoir été présenté aux conseillers administratifs des six communes. Les communes ne sont pas tenues légalement de mettre en place un tel système de contrôle, mais la Cour souhaite leur donner les outils pour le faire. La démarche était surtout constructive et l'idée est d'encourager les communes à rechercher des solutions permettant d'améliorer le fonctionnement de leur administration.

Les auditeurs ont vérifié de très nombreux documents et systèmes et se sont entretenus à Vernier notamment

avec Patrick Leuba, secrétaire général, Jean-Claude Stevan, secrétaire général adjoint en charge de l'administration et Patrick Ruettimann, responsable du service du personnel et des finances. Les auditeurs ont analysé si les activités communales sont gérées de façon efficaces et efficientes et en respect des bases légales en vigueur, si les ressources et le patrimoine public sont protégés, si les fraudes et les erreurs peuvent être efficacement prévenues et si les informations sont fiables et rapidement communiquées.

Il ressort du rapport que le système de contrôle interne des six communes est globalement évalué comme «informel»: les contrôles existent, mais ne

sont ni documentés, ni réguliers et dépendent des individus. La même évaluation a été faite au niveau cantonal, ça n'est donc pas une surprise. «L'ambition est d'atteindre le palier suivant dit *standardisé*» explique Patrick Leuba, secrétaire général à Vernier «et Vernier pourrait l'atteindre une fois que la mise en œuvre de certaines recommandations de la Cour des comptes seront finalisées. Une partie des recommandations sont d'ores et déjà réalisées.»

Des formations seront proposées dans les mois à venir par la Cour des comptes qui veut éviter que les communes ne doivent impliquer des consultants privés. Les communes ont pour leur part déjà constitué un groupe de travail au sein de l'Association des Communes Genevoises (ACG) pour effectuer le travail de formalisation en collaboration. Comme l'indique Patrick Leuba, «La création d'un *grand classeur* regroupant les procédures de contrôle interne formalisées pourrait être finalisée d'ici à la fin de l'année et mis en pratique dès 2011.»

Pour télécharger le rapport final «Communes de Carouge, Lancy, Meyrin, Onex, Thônex et Vernier: audit de gestion relatif au système de contrôle interne»: http://www.ge.ch/CdC/rapports_2010.asp

A.R.



La matinale de ONE FM à Vernier : une première !

Mercredi 27 janvier 2010 de 6h à 10h, l'émission le « Grand réveil » était en direct depuis le préau de l'école de Vernier-Place dans le quartier de Vernier-Village, avec notamment les animateurs Cédric Tonoli, Lionel et Louis Maxime.

ONE FM a lancé cette année un nouveau concept : avec un bus de transport équestre transformé, la radio va déplacer ses joyeux animateurs de l'émission matinale au fil des semaines dans différentes communes de l'arc lémanique. L'idée est de présenter le quotidien des villes et villages et de donner la parole aux gens qui les habitent et les font vivre. Vernier a été la première commune à participer à cette émission. Merci à tout-e-s celles et ceux qui ont contribué en venant s'exprimer en direct ou en participant depuis la commune (par téléphone ou sur place au Lignon quand il a fallu aider Louis Maxime à compter le nombre de marches de la Grande Tour !).

Les trois conseillers administratifs étaient présents et de nombreuses personnes et personnalités se sont exprimées au micro pour raconter histoires et anecdotes de Vernier. Sur la photo du centre on voit en veste rouge Monsieur Ernest Greiner, ancien facteur et membre de nombreuses associations verniolanes ainsi que Pierre Comtat (de dos sur cette photo et de face sur celle du bas), ancien secrétaire général adjoint communal. Les activités qui font bouger la ville de nos jours ont été évoquées: «Vernier-Sur-Rock», les activités des «Contrats de quartier» ou encore la réalisation d'un disque de salsa par Monsieur Pablo Aubia du groupe Batambo, habitant des Libellules et visible sur la photo centrale avec son écharpe verte.

L'ambiance était chaleureuse à bord du bus même s'il faisait froid à l'extérieur (et un peu à l'intérieur également !). Sur la photo du bas, on retrouve au centre avec une veste rouge Jean-Jacques Altiser, l'un des employés de la voirie de Vernier, venu parler du travail qu'il effectue avec ses collègues avec détermination pour garder nos rues propres. Le boulanger de Vernier-Village, Monsieur Laurent Paquier est également venu raconter son quotidien et offrir des croissants fort bienvenus !

A. R.



Un chantier humanitaire pour une insertion professionnelle

Près de 2 millions de téléspectateurs ont suivi en décembre sur TF1, «Opération Tambacounda», une émission de TV réalité dans laquelle 5 adolescents en difficulté étaient confrontés au «le respect des autres et de soi» au Sénégal. Le Service jeunesse et emploi (SJE) de Vernier avait préparé de longue date une activité apparemment similaire qui s'est déroulée en janvier avec le sérieux du suivi socio-éducatif et professionnel en plus et le côté surfait et sensationnaliste en moins.

Ce premier «Chantier Nord-Sud» a été conçu par le SJE comme un nouvel outil d'insertion professionnelle pour des jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'une formation de base qualifiante. La première phase du projet a duré de novembre 2009 à février 2010 avec une période de terrain à Notto, au Sénégal à la fin janvier.

Katia Metayer, responsable du SJE explique les objectifs de cette démarche: «Notre idée est qu'une expérience de

ce type peut accélérer le processus d'insertion professionnelle et diminuer la période de rupture ou de transition. Durant plusieurs mois, les jeunes ont été responsabilisés et ils ont pu améliorer leurs compétences sociales et pré-professionnelles (travail de groupe, relations avec des entreprises finançant le projet, etc.). Bien sûr, une telle aventure permet également de sensibiliser les jeunes à des valeurs humanitaires.»

Préparation de plusieurs mois

Début novembre 2009, les jeunes se sont engagés dans ce projet en signant un contrat «Chantier Nord-Sud» pour renforcer leur investissement complet dans les différentes démarches de préparation du séjour mais aussi de développement d'un projet personnel.

Aline Mazzoleni, conseillère en insertion professionnelle au SJE les a accompagnés sur leurs choix professionnels, les filières de formations existantes et en leur proposant des stages en entreprise. Du point de vue de la préparation collective, les jeunes ont formé des groupes de travail leur permettant de s'impliquer dans la réalisation du projet au Sénégal: logistique (visas, préparation des valises), communication (recherche de fonds et notamment ventes de pâtisseries auxquelles tous les jeunes ont participé), histoire (recherche sur les conditions de vie sur place et création d'un document remis à tout-e-s les participant-e-s) et santé (planification des vaccinations aux HUG et liste des recommandations).

«Afin de tester la vie en groupe et de travailler de façon intensive sur le projet, nous avons passé un week-end ensemble en décembre» explique



Visite dans une famille d'un jeune participant sénégalais

Stéphanie Pedat, travailleuse sociale au SJE. «Ces moments nous ont également permis de mieux nous connaître et de mettre en place des règles de vie en commun primordiales pour un bon fonctionnement de groupe au Sénégal.»

Rénovation d'un centre santé

Au Sénégal, l'encadrement était assuré par un partenaire local, Performance Afrique, qui a constitué un groupe de jeunes sénégalais pour vivre les 10 jours en compagnie des jeunes vernioylan-e-s. Les quatre jeunes sénégalais étaient originaires du village de Notto et cela a facilité les échanges avec la population locale.

Sur place, le programme comportait quatre heures quotidiennes de travail sur le chantier du centre de santé de Notto. Le travail était encadré par un entrepreneur local ainsi que son équipe d'ouvriers. Des visites ont aussi été organisées dans les écoles et autres centres professionnels du village ainsi que dans la grande ville voisine, Thiès, et à Mbourg, un port de pêche.

Les jeunes ont tenu un carnet de bord collectif ainsi qu'un carnet d'observations centré principalement sur les thèmes de la médecine et de l'organi-

sation sociale locale. Ils ont apporté leur contribution lors de nombreux moments d'échanges et notamment lors d'une après-midi «suisse» durant laquelle ils ont présenté leur vie à Vernier, une animation qu'ils avaient développée durant la phase de préparation à Genève.

Maturité et motivation

Comme l'explique Stéphanie: «Les bilans collectifs et individuels nous ont permis de confirmer que chacun-e a vécu une expérience positive sur le terrain. Nous avons pu observer des gains en maturité et en motivation grâce à

l'énergie générée par ces moments de découvertes et à la distance créée avec le quotidien de chaque jeune.»

«Notre hypothèse de départ est que ce chantier va dynamiser le processus d'insertion» souligne Aline, «donc nous poursuivons notre accompagnement en mettant à profit cette expérience dans la concrétisation du projet de chacun-e.»

Un bilan final de cette démarche sera communiqué en septembre 2010, l'objectif final restant une insertion professionnelle.



Noura Houidi, Malika Mahfoudh, Bruno Léporé, Aline Mazzoleni (conseillère en insertion professionnelle - SJE), Tiago Machado, Stéphanie Pédat (travailleuse sociale - SJE), Melody Chappuis, Axelle Mutlu, Delfino Boti Kiese (accompagnant - partenaire du milieu économique).

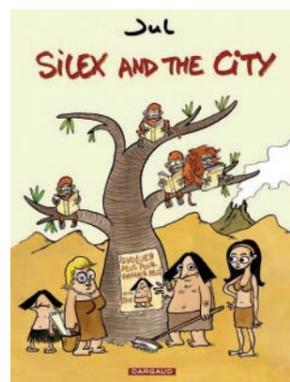


Les jeunes ont reçu à leur retour une attestation de participation de la part du Maire, Thierry Cerutti, remise lors d'une soirée de présentation du bilan intermédiaire réunissant également parents et partenaires financiers.

Tout un monde en BD !

Silex and the city

Saga familiale qui se déroule en 40'000 avant J.-C.



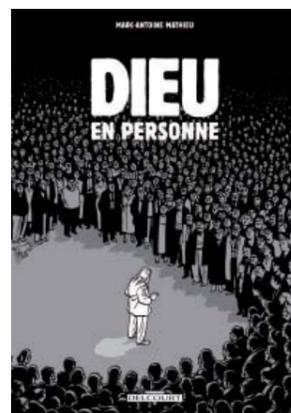
Jul, dessinateur de presse et satiriste, traite de questions aussi variées que le port du poil à l'école, la TVA sur la cueillette, le scandale des caricatures de mammoths, le forum alterdarwiniste, la biennale d'art préhistorique contemporain, etc.

On s'amuse en lisant cette satire des temps modernes située à l'âge de pierre...

Dieu en personne

Lors d'un recensement de la population, l'administration se trouve confrontée à un individu n'ayant ni domicile, ni papiers d'identité, et qui se présente sous le nom de Dieu. La société lui réclame des comptes et l'irruption de cette énigme métaphysique déclenche un phénomène médiatique sans précédent. Des hommes en colère lui intentent un procès et Dieu se fait récupérer par les médias, les commerçants, les créateurs de parcs d'attractions ...

Farce absurde oui, mais avec des interrogations et une réflexion philosophique autour de Dieu. L'auteur, **Marc-Antoine Mathieu**, a voulu réaliser avec cet album un portrait de notre société et de la pensée humaine, plus qu'un portrait de Dieu lui-même.



Cette BD a été honorée du Grand prix de la critique 2010 de l'ACBD (Association des Critiques et journalistes de Bande Dessinée).

Qu'est-ce qui possède aujourd'hui le don d'omniscience et d'ubiquité ? Facebook, dans :

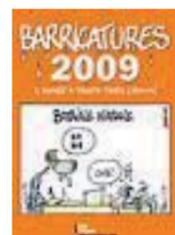
300 millions d'amis

Les deux auteurs, **Frédéric Jannin et Gilles Dal**, se plaisent à décrire les



dérives du plus célèbre des réseaux communautaires et stigmatisent avec humour le comportement des utilisateurs de Facebook. Ils ont également inventé des faux profils Facebook de célébrités telles que Che Guevara, Robinson Crusoe, le Dalai Lama, Sigmund Freud, De Gaulle, etc. Très drôle !

Retrouvez l'année écoulée dans : **Barricatures 2009**



dessins humoristiques de Barrigue parus dans Le Matin.

et dans : **Mix & Remix 2009 : Coule attitude**



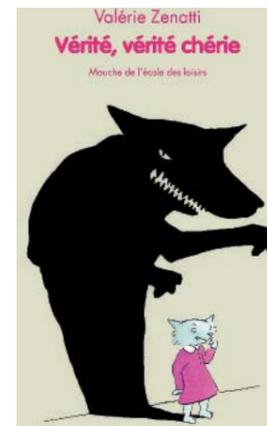
On rit souvent jaune avec ces dessins de presse parus dans L'Hebdo, grâce au talent de l'auteur **Mix & Remix**, qui, en un seul dessin, nous restitue dans toute leur vérité événements politiques ou faits de société.

Bien d'autres bandes dessinées sont disponibles dans vos bibliothèques !

Inscriptions et prêts gratuits

Et voilà une petite sélection de nouveautés pour les plus jeunes...

Vérité, vérité chérie, de Valérie Zenatti et Audrey Poussier



Camille est une jeune louve très douée : première en tout, première partout, une moyenne de 30 sur 20 à l'école. Mais un jour, son professeur demande à chaque élève de faire le portrait de son grand-père. Mais voilà, Camille n'a jamais entendu parler de lui et ses parents ne répondent pas à ses questions. Mais, qui était ce grand-père et surtout qu'a-t-il fait de si terrible ?

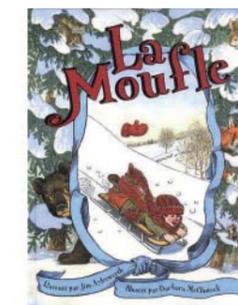
Un petit roman plein de subtilité, d'humour et de légèreté sur le thème du secret de famille.

Pour les enfants qui aiment déjà lire tout seuls.

La Moufle, de Jim Aylesworth et Barbara Mac Clintock

Un enfant perd sa moufle en jouant. Heureusement ! Il permet ainsi au petit écureuil de venir s'y blottir. Et puis, il y a aussi de la place pour le lapin, puis le renard, puis l'ours, puis...

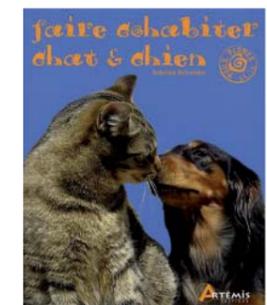
Un album un peu rétro au charme très «british». Humour et tendresse. **Dès 3 ans**



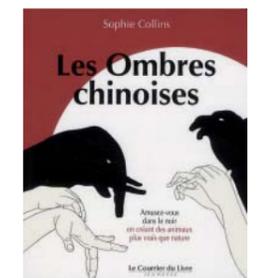
Faire cohabiter chien et chat, de Gabriele Schneider

Un chien et un chat sous le même toit ? C'est possible et la cohabitation se passe souvent très bien si elle bien menée dès le début.

Un guide pratique plein de conseils et d'astuces. **Dès 10 ans**



Les Ombres Chinoises : amusez-vous dans le noir en créant des animaux plus vrais que nature, de Sophie Collins



Avec vos deux mains, une lampe de poche et un peu d'entraînement, vous pourrez créer de nombreux animaux ! Avec des conseils précis pour vos mises en scène et effets sonores. **Dès 9 ans**

AVANCHET

Rue du Grand-Bay 21
Tél. 022 797 05 55

Horaire d'ouverture

Lundi : 15h00-18h30
Mardi : 14h00-18h00
Mercredi : 14h00-18h00

Vendredi : 14h00-18h00
Samedi : 10h00-12h00

CHÂTELAINE

Av. de Châtelaine 83a
Tél. 022 797 16 82

Horaire d'ouverture

Lundi : 14h00-18h00
Mardi : 14h00-18h00
Mercredi : 09h00-12h00
14h00-18h00
Jeudi : 15h00-19h00

VERNIER-VILLAGE

Rue du Village 57
Tél. 022 341 04 91

Horaire d'ouverture

Lundi : 14h00-18h00
Mardi : 16h00-20h00
Mercredi : 09h00 -12h00

Jeudi : 14h00-18h00

Samedi : 10h00-12h00

Se marier le samedi

Depuis quelques années déjà le service de l'état civil propose de célébrer les mariages également le samedi, afin d'étendre ses prestations.

Les unions ne sont célébrées qu'un samedi par mois et uniquement pour les personnes originaires de Vernier ou domiciliées sur le territoire communal.

En 2010, cinq célébrations par samedi à 10h, 11h, 12h, 13h et 14h vous sont proposées aux dates suivantes :

27 Mars	19 Juin	18 Septembre
17 Avril	03 Juillet	16 Octobre
29 Mai	28 Août	20 Novembre et 11 Décembre

Le service de l'état civil marie également sans restriction en semaine le matin jusqu'à 11h30 et l'après-midi jusqu'à 16h.

Veillez prendre note que pour des raisons d'équité aucune date de mariage ne peut être réservée avant la clôture du dossier.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au service de l'état civil, tél. 022 306 06 30.



Boom des vélos électriques: profitez des subventions communales encore en 2010 !



A Genève, les marchands de vélos électriques ont vu leurs ventes doubler en 2009. Le besoin d'exercice et le prix du carburant incitent de plus en plus de gens à remplacer leur voiture ou leur scooter par un vélo électrique.

Il y a une année, la Ville de Vernier a décidé de promouvoir l'achat de vélos électriques pour ses résident-e-s par l'octroi d'une subvention de CHF 400.-. En 2009, 77 personnes ont bénéficié de cette subvention: 38 habitant-e-s du quartier de Vernier-Village, 14 du

Lignon, 9 de Châtelaine, 9 d'Aire, 5 des Avanchets, et 2 de Cointrin.

Cette subvention est octroyée à tous les habitants de la commune de Vernier jusqu'à fin 2010. Pour bénéficier de cette subvention les critères suivants doivent être remplis:

1. Habiter sur la commune de Vernier
2. Acheter son vélo à assistance électrique dans un magasin qui se trouve sur la commune de Vernier (Sport XXX à Balaxert, Vélos De-

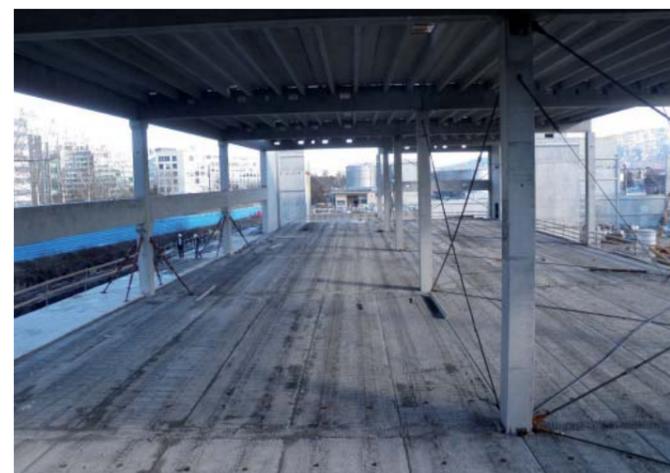
mierre à Vernier-Village, ReCycle au Lignon, Cycles Aventures à Aire ou Autos&Energies Sàrl à la route de Peney).

3. La subvention sera allouée une seule fois par foyer.
4. Achat de vélo à assistance électrique en 2009 ou en 2010.

La subvention peut être retirée au poste de la police municipale, (rue du Village 38, 1214 Vernier) sur présentation de la facture et d'une carte d'identité.

Génie civil & chantiers

Travaux en cours: chantier IKEA



Une vue partielle du futur self service



Au niveau du parking 2^e sous-sol côté Pré-Bois



© PRAGMA Partenaires SA

Une vue depuis le toit en direction de la route de Vernier avec la rampe intérieure du parking



L'emplacement du futur chemin de la Croisette avec la rampe d'accès à Jérôme SA et les 2 rampes d'entrée et de sortie du parking

Travaux à venir: déchetteries enterrées

Le système actuel des déchetteries n'étant pas satisfaisant, la Ville de Vernier a décidé de transformer ses points de collecte en installant des bennes enterrées. Ces dernières permettent de réduire les possibilités de décharges illicites et elles sont plus faciles d'entretien et d'utilisation. L'aspect général des lieux en sera amélioré. Les premiers travaux vont débuter à la déchetterie de la Via Coisson.



Déchetterie de la Via Coisson / Route de Peney.



Image de synthèse de la déchetterie après travaux.

© Transvoire



Journée portes ouvertes destinée à toutes et à tous

La nouvelle structure mise à disposition des accueillantes familiales (anciennement « mamans de jour ») par les communes de Vernier et Meyrin vous ouvre ses portes:

le samedi 17 avril de 13 h à 18 h.

Elle se situe à 5 minutes à pied et à mi-chemin entre les arrêts J.-Ph.- de Sauvage des bus 6 et 19 et l'arrêt de tram de Balaxert.

Vous êtes actif dans le milieu artistique et résidez sur la commune?

Quel que soit votre domaine d'activité, que vous soyez peintre, musicien, écrivain, photographe, danseur, comédien, magicien, sculpteur... Faites-vous connaître en nous communiquant vos coordonnées complètes. Cela permettra à notre administration de tenir un annuaire et de répondre à toutes les demandes qui lui sont adressées.

Merci de faire parvenir ces informations à l'attention de la Ville de Vernier
Service de la culture
case postale 520
1214 Vernier
ou à l'adresse électronique: culture@vernier.ch

Récupération des déchets

Encombrants: mardi 6 avril

Métalliques : jeudi 8 avril

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés:

PET lundi, mercredi, vendredi;

PAPIER lundi, mercredi, vendredi ;

VERRE jeudi ; ORGANIQUES mardi

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au centre d'entretien: 022 306 07 00

Défibrillateurs

Dans plusieurs emplacements de la commune, des boîtes contenant des défibrillateurs ont été installées. Le service des sports organise une séance d'information relative à l'utilisation de ces appareils.

Cette dernière aura lieu :

le jeudi 15 avril 2010 à 19h00

à l'aula de l'école des Ranches
Rue du Village 2
1214 Vernier

Séance d'information gratuite mais inscription obligatoire.

Les inscriptions se font par téléphone au 022 306 07 70 aux heures suivantes:

lundi, mardi, jeudi et vendredi: 16h30 à 19h30

mercredi: 12h00 à 19h30

samedi et dimanche: 09h30 à 16h30

Attention : Les places sont limitées et seules les personnes inscrites pourront accéder à l'aula.

Cette séance n'est pas une formation complète mais vous pourrez obtenir de très bonnes informations générales.

Une formation beaucoup plus détaillée de 6 heures sur le « massage cardiaque et la défibrillation » est dispensée notamment par les Samaritains de Vernier.

Le prochain cours est agendé au 22 novembre 2010.
Voir : <http://www.samaritains-vernier.ch/>

Vous rêvez de la Grande Bleue ? Entraînez-vous en piscine !

Dès le 8 mai et jusqu'à mi-septembre, le service des sports organise des cours de plongée sous-marine «P.A.D.I.» à la Piscine du Lignon et au lac.

Baptêmes de plongée en piscine	dès 8 ans	enfants 15.-	adultes	20.-
Baptêmes de plongée au lac	dès 10 ans	min. 3 personnes	par pers.	50.-
Brevet Open Water - plongeur débutant	dès 10 ans révolus			550.-
Cours 1 : 11 - 18 - 20 - 25 - 27 mai (piscine), 22 - 29 mai - 1 ^{er} juin (lac)				
Cours 2 : 08 - 10 - 15 - 17 - 22 juin (piscine), 12 - 19 - 23 - 24 juin (lac)				
Cours 3 : 15 - 20 - 22 - 27 - 29 juillet (piscine), 24 - 31 juillet - 3 - 5 août (lac)				
Cours 4 : 10 - 12 - 17 - 19 - 24 août (piscine), 14 - 21 - 28 - 31 août (lac)				
Brevet Advanced Open Water	dès 12 ans révolus			350.-
Pour détenteur du brevet Open Water ou équivalent)				
Emergency First Response (EFR)	ouvert à tous			200.-
Premiers secours et massage cardiaque + introduction défibrillateur				
Spécialités - plongée de nuit, profonde, orientation, recherche et récupération d'objets, etc.				180.-
Rescue Diver - plongeur sauveteur				650.-
Pour détenteurs du brevet Advanced Open Water avec un cours de réanimation cardio-pulmonaire (E.F.R ou équivalent) et une bonne expérience en plongée				
Dive Master - 1 ^{er} niveau professionnel	dès 18 ans			550.-
Stage de plongée du lundi 5 au vendredi 9 juillet	pour adolescents de 12 à 15 ans			400.-
PACKAGE				
Open water + Advanced Open Water	dès 12 ans révolus			800.-
Emergency First Reponse (EFR) + Rescue Diver				800.-

Les cours ne seront donnés que si un nombre suffisant de participants est inscrit (l'instructeur prendra contact avec chaque personne intéressée). Pour tous renseignements complémentaires et pour les inscriptions, veuillez contacter:

- le secrétariat du Service des sports, du lundi au vendredi de 8h à 12h, tél. 022 306 07 70
 - la caisse de la piscine du Lignon, tous les jours, selon horaire d'ouverture de caisse, tél. 022 796 62 96
- N'hésitez pas à contacter l'instructeur en charge de ces cours, Monsieur Patrick GILLIERON au 079 213 32 03

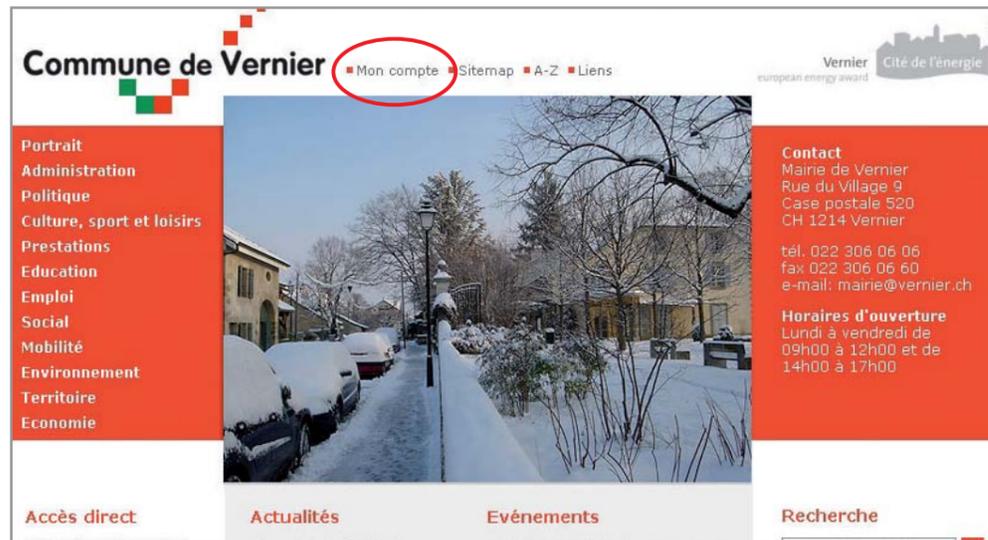


Recevez toutes les informations communales par email !

Le saviez-vous ? Le site www.vernier.ch permet aux utilisateurs de créer un compte en quelques clics et de recevoir ainsi chaque semaine le résumé des activités et des événements.

Voici comment procéder :

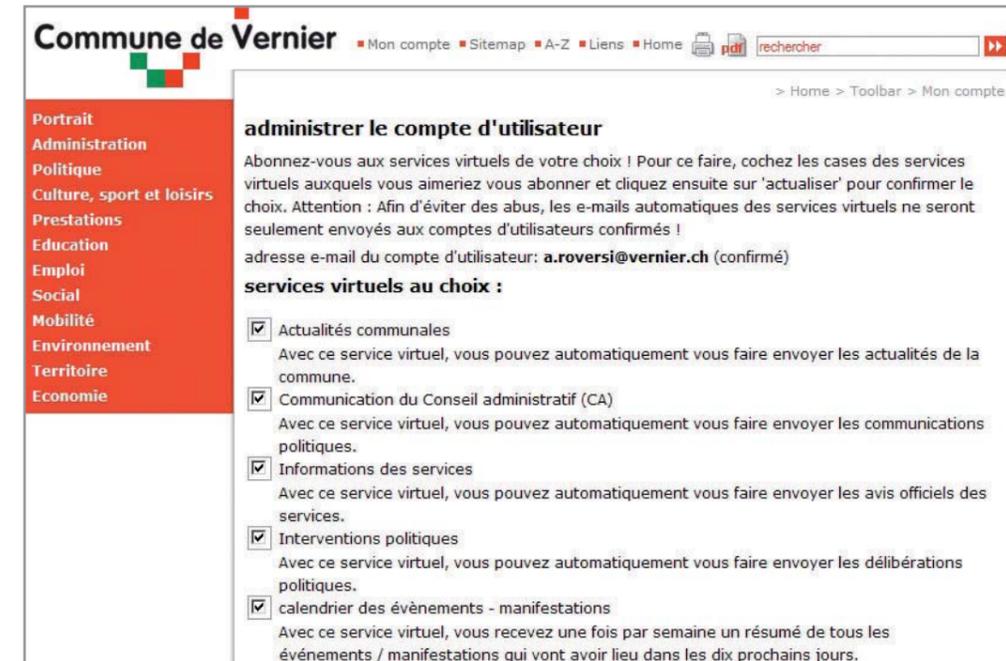
1. Sur la page d'accueil, cliquez à droite du logo «Commune de Vernier» sur «Mon compte».



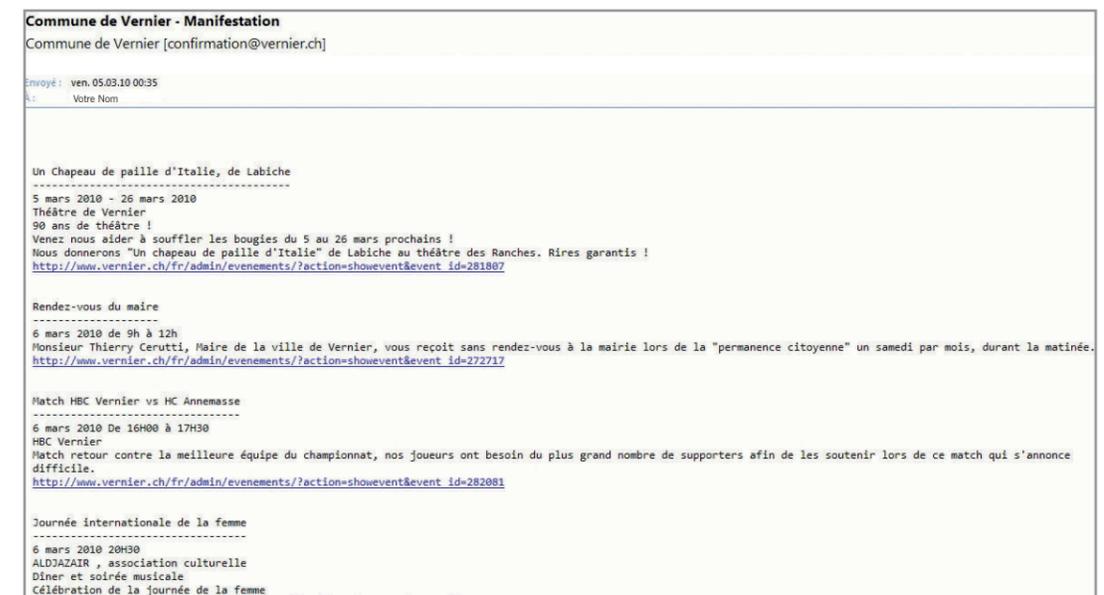
2. Insérez votre email et un mot de passe que vous choisissez.



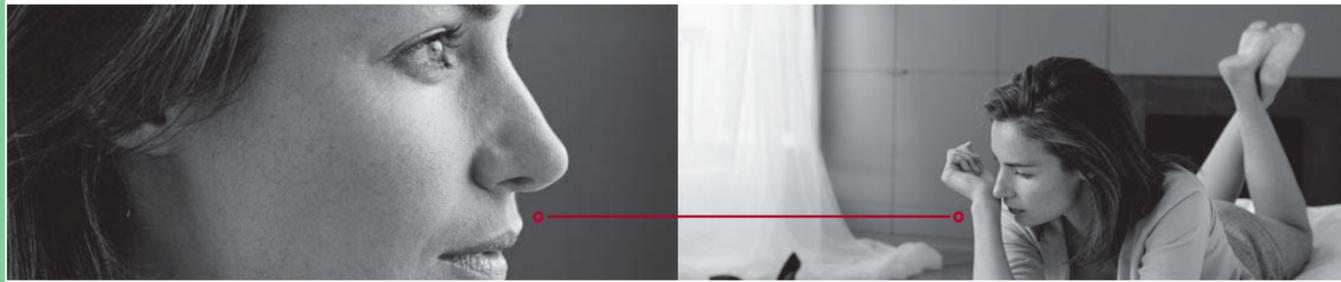
3. Choisissez à quel type d'information vous souhaitez vous abonner: seulement «Actualités communales» ou «Collecte des déchets» ou tous... à vous de choisir ! Vous pourrez modifier ces choix ultérieurement à votre convenance.



4. Vous recevrez des emails de «Commune de Vernier», par exemple tous les vendredis en ce qui concerne les manifestations des dix prochains jours et les actualités récentes.



Givaudan[®]
Leading Sensory Innovation



www.givaudan.com

Centre Médico-Dentaire Balexert

- Haute qualité et approche douce
- Technologies de pointe
- Equipe pluridisciplinaire formée en Suisse
- Prise en charge globale
hygiène dentaire et prévention
médecine dentaire générale - orthodontie
esthétique - endodontie - pédodontie - parodontie
chirurgie implantaire - prothèses - chirurgie orale
médecine buccale - sédation

l'excellence à la portée de toute la famille

accès caisses cinémas

022 979 22 22

tous soins & urgences (sur rendez-vous)
lu-ve 7h-21h - sa 8h-16h - di 9h-12h
www.cmdbalexert.ch - info@cmdbalexert.ch
27 louis-casai case postale 2908 1211 genève 28

centre
médico-dentaire

balexert

+ swiss made

www.cmdbalexert.ch

PHOTOLUSERNA
Avenue de Luserna 13
1203 Genève Tél: 022 345 36 17
www.photoluserna.ch

- Photo passeport
- Reportages, Cérémonie, Réception
- Transfert sur DVD d'après
 - Films: 8M/M, super 8
 - Cassettes Video: VHS, mini DV..
 - Négatif: Film 135, 129 et Dia..
 - Photo sans négatif

Pharmacie de Vernier Sàrl
184 route de Vernier
1214 Vernier

Heures d'ouvertures:
Lu-Ve: 8h-12h15 & 14h-18h45
Sa: 8h-12h15 & 14h-17h

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante: Mme N. Elfiki / Pharmacien Responsable: Mr. Th. Suter

Tel: 022 341 05 21 Fax: 022 341 02 65

GYP SERIE - PEINTURE-PAPIERS-PEINTS

A votre service depuis 1982
G. SARACINO

Tél. 022 341 08 43
Fax 022 341 67 72
Natel 079 203 99 62

saracinogiovanni@hotmail.com

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier
Atelier :
46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

LIBERAL

UNE POLICE MUNICIPALE DE PROXIMITÉ POUR PLUS DE SÉCURITÉ

LES FAITS

Les libéraux sont attentifs au sentiment d'insécurité ressenti par les habitants de certains quartiers de la commune. Ils estiment que la promulgation, le 1er janvier 2010, de la nouvelle loi sur la Police municipale permet d'envisager une réorganisation de cette dernière, afin de lui donner plus de visibilité.

En effet, le corps de police municipale se voit attribuer de nouvelles prérogatives, largement liées à la notion de police de proximité, mais il est notoirement en sous-effectif pour mener à bien ses missions actuelles et les nouvelles prévues par la loi.

LA POSITION DES LIBÉRAUX

Pour les libéraux, la sécurité est un bien public à protéger.

Comme annoncé dans le dernier numéro d'Actualités Vernier, les libéraux, tout en restant fidèles à une gestion rigoureuse des deniers publics, entendent faire des propositions constructives pour améliorer la sécurité au quotidien des Verniolans et soutenir ainsi la politique du Conseiller administratif en charge de ce dicastère.

LES PROPOSITIONS DES LIBÉRAUX

A l'instar d'Isabel RoCHAT, Conseillère d'Etat, qui agit avec détermination pour la sécurité dans le Canton, les libéraux de Vernier ont déposé une motion demandant une augmentation de trois unités de l'effectif de la Police municipale.

Ainsi l'engagement efficace des APM permettra, par une présence visible de ces derniers et des contacts de proximité avec la population, d'assurer l'ordre public en collaboration avec la police cantonale.

Pour le groupe libéral :
André Faggioni et Pierre Ronget

JOURNÉE DE LA FEMME

Le 8 mars 2009, sous l'impulsion de Leyla AHMARI TALEGHANI, présidente du Conseil municipal d'alors, la commune avait organisé un forum sur la femme en politique.

Le 8 mars 2010, une conférence-débat sur le thème « Vous avez dit intégration ? » s'est tenue au Lignon. Que les services communaux soient remerciés pour l'aide logistique qui a permis à Monique MATTENBERGER et Josette MONNIER, conseillères municipales, de mettre sur pied cette manifestation, avec l'accord du président du Conseil municipal.

Pour la défense de Vernier et de ses habitants
adhérez à l'Association libérale de Vernier,
Case postale 374-1219 Châtelaine
e-mail : liberal-vernier@bluewin.ch
www.liberal-vernier.com

LES LIBÉRAUX RÉFLÉCHISSENT, PUIS AGISSENT

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Méga-projet de l'Etang : Un NON pour ne pas laisser faire n'importe quoi !!

Malgré ses 1000 logements soit 2600 à 3000 habitants, 4000 places de travail, **le Parti Socialiste de Vernier** ne peut accepter en l'état ce projet. Bien que séduisant à prime à bord, les inconvénients sont tellement nombreux qu'il ne peut l'accepter. Il a donc décidé de déposer une résolution pour s'opposer à ce projet qui fait l'objet actuellement d'une demande d'autorisation préalable.

En effet, le déséquilibre entre le nombre de logements et d'habitants est beaucoup trop important, l'idéal étant un emploi pour un logement ce qui est le cas dans toutes les villes Suisses sauf à Genève (0,76) ce qui a pour conséquence une circulation automobile beaucoup trop importante.

Le taux de densité de 2,7, c'est le double de celui des Avanchets, du Lignon, dans le canton de Genève il n'y a aucun quartier, sauf quelques zones aux Pâquis et aux Eaux-Vives qui atteignent ce taux de densité. Pour illustrer ce propos imaginez deux fois les Avanchets sur la même surface qu'aujourd'hui !

4500 places de parking souterrain c'est largement excessif, à Genève aucun parking public n'offre autant de places. La circulation automobile générée par ce projet est de 19'700 véhicules/jour sur le chemin de l'Etang, qui n'est pas et ne sera pas adapté à une telle circulation. Cela aurait pour conséquence de dégrader la qualité de vie de tous les habitants du quartier.

Il manque à ce projet une réelle alternative crédible en termes de mobilité. La halte RER projetée à proximité paraît peu vraisemblable vu qu'une autre halte est prévue à moins de 300m à Châtelaine.

Selon les promoteurs, il s'agit de favoriser le transfert des entreprises du PAV (Praille-Acacias-Vernets) dans le quartier de l'Etang alors que le conseil municipal a voté à l'automne de 2009 une résolution contre l'envahissement de Vernier par des entreprises bruyantes, polluantes et à faible rapport fiscal.

Pour la commune les équipements collectifs nécessaires se monteront à plus de 20 millions, mais les terrains pour les construire n'existent pas.

Ce projet n'est de loin pas exemplaire. Comment peut-on accepter un mur entre 30m et 45m de haut plein sud avec des habitations à proximité ? Une vision réaliste et durable aurait été de délocaliser les citernes et ainsi libérer le terrain d'une de ses contraintes.

Le 9 mars une résolution socialiste fera l'objet d'une discussion en espérant de trouver une large coalition pour contrer ce méga-projet.

Le Parti Socialiste de Vernier demande à l'Etat de Genève, et à son représentant libéral au DCTI, M. Müller, de prendre ses responsabilités afin de tout entreprendre pour libérer le périmètre de ses contraintes environnementales (notamment des citernes hydrocarbures) permettant ainsi de réaliser un nouveau projet exemplaire respectueux de la qualité de vie des habitantes et habitants de Vernier.

Parti Socialiste de Vernier sur www.ps-vernier.ch et sur FACEBOOK !

p.a. Denis CHIARADONNA, Président, av. de Crozet 42 - 1219 Châtelaine - 022 796 73 21

Email: socialiste-vernier@bluewin.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Les Verts mettent à mort l'Observatoire verniolan du développement durable !

La majorité de gauche, dont les Verts et leur conseiller administratif en tête, un comble, et les libéraux ont achevé l'Observatoire verniolan du développement durable.

C'est avec consternation que le PDC voit disparaître cette entité dont il était à l'origine et qui œuvrait depuis le 1er février 2003. Cet organisme consultatif de démocratie participative avait pour but de se pencher sur la mise en oeuvre du développement durable à Vernier, afin que les aspects sociaux, économiques et environnementaux soient pris en compte le plus en amont possible et soient évalués à long terme.

Apolitique et indépendant, l'OVDD a eu un fonctionnement certes désordonné, mais pouvait-il en aller autrement pour des personnes dont la mission était précisément de jeter un regard différent sur notre Commune ?

Les Verts ont justifié leur détermination en estimant que l'OVDD était devenu inutile puisque la Commune avait engagé un fonctionnaire chargé du développement durable, sous la direction du Conseil Administratif. Il ne s'agit que d'un artifice car des services, l'OVDD en a rendus, et pas des moindres ! Que l'on songe qu'il est à l'origine du renversement de position du Conseil administratif qui avait initialement applaudi la centrale chaleur force du Lignon, aujourd'hui en veilleuse, pour se convaincre de son utilité, de sa nécessité. L'indépendance de l'OVDD a en réalité dépli.

La pensée unique est inique, l'anéantissement de cet organisme d'aide à la décision l'est tout autant. Le PDC regrette la disparition voulue de ce regard iconoclaste dont l'importance se justifie en raison de nombre de projets en cours et, surtout, futurs.

Mega projet du Chemin de l'Etang

La presse s'est fait l'écho de ce projet gigantesque, sans commune mesure à Genève. 1'000 logements, donc 3'000 habitants, 4'000 emplois, un mur de protection de 30 m. de haut sur plusieurs centaines de mètres de long, Est-ce bien cela dont Vernier a besoin sur les 9 hectares de terrains entre les citernes pétrolières et la cité des Avanchets ?

Le Conseil administratif s'est déjà déclaré favorable à ce projet. Le fonctionnaire en charge du développement durable sera dès lors bien en peine de le contredire Vraiment dommage que l'OVDD ne soit précisément plus là pour faire valoir son indépendance d'esprit et d'idée..... .

Où va-t-on loger ces employés, quel impact sur la circulation, etc, autant de questions que le PDC entend examiner dans l'optique de la défense de la qualité de vie à Vernier.

Nous reviendrons sans nul doute sur ce sujet brûlant avec des propositions concrètes.

Yves Magnin
Conseiller municipal, chef du groupe du PDC
magnin@etude2rotisserie.ch

Isaac Casimir
Président du PDC Vernier

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER





Mouvement Citoyens Genevois - Case postale 691 – 1214 VERNIER

Avenue de Crozet : une fermeture anti-démocratique

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Ça y est, nous y sommes ! Quotidiennement, les habitants de l'avenue de Crozet subissent de façon perceptible les tracasseries et nuisances des aménagements drastiques de la zone 30. Le principal étant la fermeture de ladite avenue. Eh oui, nous les avons mis en avant et dénoncés en 2007. **En effet, le MCG était fermement opposé à la fermeture de cette avenue.** A moult reprises, nous avons fait un parallèle avec d'autres rues qui subissaient le même sort. La mise en place de zones 30 paraît à première vue louable, mais elle ne doit pas être faite de façon systématique, ni de manière excessive. Avant tout, les habitants du quartier doivent être entendus. Manifestement, cela n'est pas toujours le cas concernant certains aménagements ou mesures draconiennes au sein de notre commune...

Il est bon de rappeler que le peuple suisse s'est clairement exprimé contre la généralisation des zones 30 lors d'une votation fédérale en 2001. Il paraît opportun de rafraîchir la mémoire à certains : au niveau suisse, les citoyens l'ont rejetée à plus de 79%. Au niveau cantonal, cela a été repoussé à quasiment 75%. Quant au niveau communal, il est intéressant de constater qu'au local de Châtelaine cela a également été refusé à plus de 72%. La participation à ce scrutin légitime tout à fait les réponses exprimées. Dès lors, la question est simple : peut-on continuer à ignorer les réponses claires de nos concitoyens ? Peut-on mettre en place quelque chose en ne respectant pas la majorité de notre population ?

Notre réponse est sans ambiguïté et dénuée de recommandations d'un quelconque lobby : NON !

Le groupe MCG continuera à se battre pour faire entendre votre voix auprès de l'exécutif de notre commune.



Le MCG s'engage pour votre sécurité

Le MCG poursuit sa politique de lutte contre le fléau des incivilités et autres maux de notre époque. Nous continuerons à demander une augmentation des effectifs des agents de la police municipale. En effet, en regard d'autres communes de notre canton, une fois de plus Vernier n'est de loin pas lauréate du "prix sécurité". **Il serait temps de mettre certains moyens, sous toutes leurs formes, au service des TOUS nos citoyens.**

Le Conseil Administratif Populaire continue !

Agendez vos prochains rendez-vous avec les élus du MCG:

Lundi 12 avril 2010 à 19h00 au Bellevue, sis à l'Auberge de Châtelaine

Notre ligne restera toujours la même : Ecoute, Dialogue et Respect !

Voici les valeurs qui nous rassemblent, nous les portons à la Maire de Vernier

Notre Maire Thierry Cerutti est à votre écoute au 078/601.04.70

Le MCG est à votre disposition pour vos questions à l'adresse mail : mcg-vernier@bluewin.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Salades de genres

2010 fête les cinquante ans du droit de vote et d'éligibilité des femmes dans le canton de Genève. Profitons de cet anniversaire pour nous intéresser au discours sur les rapports entre les femmes et les hommes, auquel nous sommes confrontés au quotidien. A-t-on fait un sort aux stéréotypes?

Dans la presse

Il est frappant de constater que les médias relaient une information où les acteurs sont majoritairement masculins. Cet état de fait est probablement en partie le reflet d'une société où le genre féminin s'étiolle dès qu'on monte dans les sphères de pouvoir. Ainsi, le remous causé par les changements successifs de responsables à la Poste ne met en scène qu'un seul sexe, tout comme la récente fusion de la radio et de la télévision suisse romande. Quelques recherches sur internet nous apprennent par ailleurs que pour entrer en contact avec les trois personnes les plus haut placées de la nouvelle RTSR, il faut s'adresser à leurs secrétaires, toutes trois du deuxième sexe. Trois hommes aux commandes, trois femmes en antichambre !

Les médias semblent néanmoins forcer le trait. Une étude¹ a effectivement montré que les femmes sont six fois moins mentionnées dans les journaux que les hommes, qu'elles sont plus régulièrement anonymes (23% pour 8% d'hommes), tandis que leurs propos sont moins souvent cités. Les journalistes ont de plus la fâcheuse tendance à agrémenter leur discours de considérations sur le corps de ces femmes, qu'elles soient politiciennes ou reines de beauté. L'expression « jeune femme » apparaît alors près de 85 fois plus souvent que son pendant masculin. On fait également souvent mention de la lassitude qu'on croit deviner sur un visage féminin tandis qu'on parle de la vigueur des hommes qui ont le privilège d'être de « jeunes loups » ou de « vieux lions ». Les pages internationales sont les plus caricaturales à cet égard.

L'hypertrophie d'une moitié de la population peut avoir un effet néfaste sur la participation des femmes au sein de l'espace public, qui passe nécessairement par une affirmation de leur personne et par une reconnaissance de la part de la société.

Dans la publicité

Une fois le nez décollé du journal, nous sommes en butte aux panneaux publicitaires qui envahissent nos rues et cultivent les poncifs. Ces images, qui tendent à réifier la femme en portant trop souvent atteinte à sa dignité, ne sont que des leurres. Des corps considérés désirables par les stéréotypes semblent à portée de main pour autant que l'on achète le produit vanté – pensons aux publicités pour les voitures, qui rappellent la pratique surannée d'exposer des femmes à côté des bolides lors du salon de l'auto. Les concepteurs de ces images multiplient et finalement consolident une vision réductrice de la femme. Chacun peut être manipulé – l'est probablement malgré lui – et entraîné vers la consommation. On assure aux femmes qu'elles ont besoin de tel habit, de tel maquillage, de telle dentelle pour exister aux yeux des autres, tandis qu'on incite les hommes à se procurer telle montre ou tel portable permettant de faire du *trading* afin d'acquérir plus de maîtrise – sur le temps, l'argent, le monde, les femmes...

Réjouissons-nous donc du fait que sur ce point, nous sommes mangés à la même sauce, en toute égalité !

Lisa Mazzone, membre des Vert-e-s.

¹ Voir l'article paru dans *Le Courrier* le 26 juin 2009, *Les médias doivent faire leur autocritique*, interview par Dominique Hartmann de Sylvie Durrer.

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Vernier représente la Suisse au festival des arts martiaux à Paris

Le Karaté Goshindo de Vinh et Karine Phan représentera les couleurs de la Suisse au 25^{ème} Festival des arts martiaux de Paris-Bercy, le 27 mars 2010.

Le dojo (salle où l'on pratique les arts martiaux) d'origine verniolane et soutenu pour l'occasion par la Commune de Vernier, a été sélectionné pour la

deuxième fois par les organisateurs du grand meeting parisien, destiné à présenter les techniques planétaires des arts martiaux. Là bas, pas de combats mais la découverte de ces nouvelles pratiques venues étayer l'héritage ancestral des arts martiaux. Les élèves participant à cet événement pratiquent cet art martial dans cette

école depuis près de 10 ans. Ce sera à coup sûr une expérience forte en émotion et un souvenir martial important dans leur vie (Mathias et Chloé Duc, Giuseppe Santangelo, Damien Podda, Henry Pedrazzoli, Liam Phan, ainsi que les professeurs et fondateurs Karine et Vinh Phan).

www.karate-goshindo.com



© Eric RUFFINO

Cours d'essai gratuits et concerts d'accordéon

L'Avenir accordéoniste de Châtelaine offre la possibilité de venir s'essayer gratuitement à l'accordéon pendant un mois sous la direction de Daniel Cloux, le directeur de l'Avenir de Châtelaine. Pour tous renseignements, il suffit de lui téléphoner au 078 744 50 71 ou au 021 825 40 09.

Prochains Concerts : Audition de l'école : mercredi 5 mai 2010 – 19h – Maison Chauvet-Lullin (rue du Village 57, Vernier) – concert des élèves de notre école qui présentent

dans une ambiance bon-enfant et sympathique leur travail des derniers mois. Verrée gratuite à la fin.

Soirée Annuelle « 2010, Odyssée de l'Avenir » : le samedi 29 mai prochain, l'Avenir au grand complet donnera son traditionnel concert-spectacle à la salle des fêtes du Lignon, sur le thème de la Science-Fiction cette année ! Spectacle à 20h, ouverture des portes avec repas chaud à 19h. Buvette, tombola, artisanat, pâtisseries...
Entrée : 10.- (5.- jusqu'à 12 ans)

www.avenir-accordeoniste.ch



Petites révolutions pour le vélo, grands pas pour l'homme...

Améliorer le réseau cyclable, c'est le rendre plus sûr et accessible à plus de cyclistes potentiels qui n'osaient empoigner le guidon en ville, et réduire ainsi la circulation motorisée individuelle.

On peut parler d'un lancement réussi - non pas celui d'une fusée, par trop polluante, mais celui de Pro Vélo Vernier (cf. Vernier Actualité déc. 09) - qui a rassemblé, autour d'un apéro convivial, une vingtaine de Verniolans intéressés par le sort des cyclistes sur la commune et des représentants des autorités qui ont d'emblée exprimé leur satisfaction de voir naître un interlocuteur et un acteur de la mobilité douce.

L'objectif majeur de Pro Vélo Vernier est naturellement la continuité cyclable sur plusieurs axes entre Vernier et ses environs : route de Vernier puis de Châtelaine ; avenue d'Aire en continuité des quartiers de la Concorde, des Libellules et du Bois-des-Frères (itinéraire fléché ville-campagne qui mène à Satigny) ; itinéraire cyclable en direction de l'aéroport

et du Grand-Saconnex... La majorité des points dangereux pour les cyclistes se situent en outre aux croisements de ces grands axes. Ces éléments sont généralement du ressort du canton, moins en avance dans sa politique de mobilité douce que la commune qui doit se contenter de faire de avant-projets et de saisir les opportunités qu'offrent les travaux en cours.

Parmi les points abordés, on peut encore citer une liaison envisageable entre les chemins du Petit-Bois et du Coin-de-Terre à Châtelaine et une autre

entre la route de Meyrin et l'avenue de Crozet, qui permettrait de rallier Balexert et ses alentours sans devoir emprunter un chemin piétonnier, mais aussi la traversée de la route du Bois-des-Frères, dangereuse pour qui désire aller des Libellules au Bois-de-Frères, ou encore la rareté des parkings à vélo.

Plusieurs prises de parole de la part de l'audience ont également élargi le débat aux routes d'Aire et du Bois-des-Frères, non cyclables, et à un projet de Park&Ride. D'autres vécus et idées nous sont ainsi précieux, n'hésitez donc pas à nous contacter : info@pro-velo-geneve.ch



Passage sous la gare de Cointrin : une tache au milieu d'un itinéraire cyclable important.

Suite logique de cette réunion, Pro Vélo Vernier a dernièrement envoyé à la Mairie une liste de ces points problématiques et participé à un courrier aux autorités cantonales concernant la traversée prévue de la route de Vernier au niveau du futur centre IKEA.

Pro Vélo Vernier est également en train de mettre sur pied une bourse aux vélos, qui aura lieu le samedi 24 avril entre 12h et 14h sur la place du Lignon (cf. agenda)...

Elle sera l'objet d'un article le mois prochain !

Pro Vélo Vernier



© Lisa Mazzone



LUOTHÈQUE DES AVANCHETS

Après une longue pause due aux travaux de rénovation du centre commercial, la ludothèque a repris ses activités dans de beaux locaux tout neufs. Les ludothécaires se réjouissent beaucoup de retrouver les enfants de la Cité.

Nous sommes ouverts depuis le 1^{er} mars 2010, selon les mêmes horaires qu'auparavant, soit :
le lundi et le jeudi de 16h00 à 18h00
le mercredi de 10h00 à 12h00

Pour plus d'informations concernant l'inscription, l'abonnement et pour le prêt des jeux et jouets, nous vous invitons à venir nous rendre visite. Nous nous trouvons à l'entrée du centre côté route de Meyrin.

Enfin, pour commencer l'année dans nos nouveaux locaux, nous aimerions compléter notre équipe avec deux nouvelles (futures) ludothécaires. Nous souhaiterions des personnes habitant de préférence aux Avanchets. Alors, si vous aimez jouer avec les enfants, que vous avez le contact facile, que vous êtes motivée pour le travail en équipe, et si en plus vous êtes disponible une fois par semaine (petite rémunération) contactez-nous, soit par téléphone au 022 970 07 23 pendant les heures d'ouverture afin de fixer un rendez-vous, soit en envoyant un mail à l'adresse suivante : ludo.avanchets@gmail.com

Au plaisir de vous rencontrer bientôt.

Les ludothécaires

PARTICIPEZ AU VIDE GRENIER À VERNIER-VILLAGE

Samedi 1^{er} mai 2009 de 12 à 20h dans le préau de l'école des Ranches - Installation dès 10h

Conditions de participation

- Participation gratuite ouverte à tous
- Chacun se débrouille, aucune réservation de place, on s'arrange à l'amiable entre voisins
- Chacun apporte son parasol ou sa tente en fonction de la météo, aucun abri ne sera proposé
- Un nombre limité de tables sera loué 10.- (caution 20.-)
- Nous ne fournissons pas de bancs, prendre son propre siège
- La vente de nourriture et de boissons est interdite



Emplacement des stands

- Libre, sauf dans l'emplacement réservé aux animations
- Aucune installation ne doit endommager le domaine public
- Installation à l'intérieur de la zone hachurée délimitée par la zone rouge
- Respecter le marquage des organisateurs
- Penser à laisser des zones de circulation pour les acheteurs

Circulation

Les véhicules sont interdits dans le préau durant toute la manifestation et chacun sera attentif aux conditions de circulation et de stationnement dans le village et alentours.

Nettoyage

Chacun nettoie les abords de son stand et remporte chez soi ce qu'il n'a pas vendu. Les autres déchets doivent être triés et entreposés dans les installations prévues à cet effet.

Contacts et renseignements : Association Les Z'ateliers - 076 372 87 88 - info@leszateliers.ch

«Aire 2010», un projet qui avance...

Lancé en 2008, le projet Aire 2010 propose une approche globale réunissant sport, santé, social et éducation au service des jeunes du quartier. Le football dépasse le simple cadre sportif, et cela, les dirigeants du le FC Aire-Le-Lignon l'ont bien compris en mettant sur pieds ce projet qui associe différents acteurs sociaux importants pour proposer davantage que du foot à ses jeunes (par exemple des répétiteurs sont présents dans les locaux pour faire les devoirs).

Récemment, le club s'est doté d'une force de travail supplémentaire en s'adjoignant les services d'un groupe de pilotage du projet qui s'organise autour de 5 axes de travail : Sportif, Santé, Scolaire, Social et Animation.

Nouveautés et prochaines dates importantes

Du 6 au 9 avril - camp multisports : football le matin, puis ping-pong, tennis, piscine les après-midi. Ce camp sera organisé durant les vacances de Pâques, du 6 au 9 avril, sous

la conduite d'entraîneurs diplômés. Ouvert en priorité aux membres du club nés entre 1997 et 2003. En mesure des places disponibles, d'autres enfants pourraient également en bénéficier. Renseignements : Claude Berthoud - 079 636 01 06

Mardi 13 avril dès 18h30 : rencontre de football féminin exceptionnelle. Venez nombreux au stade !

Sous la conduite de Marc Duvillard et Daniel Jacquet, des jeunes filles en provenance du Zimbabwe disputeront un match amical contre notre première équipe. Sachant qu'une majorité des filles formées à l'académie de football (fondée et dirigée par Marc Duvillard) fréquente une sélection nationale, nous devrions passer une belle soirée. Plus qu'un match c'est une rencontre interculturelle que nous souhaitons mettre sur pied entre les filles de nos deux associations, à la fois tellement différentes mais unies par une même passion. La soirée se terminera par un repas en commun à la buvette du stade. Vous aurez l'occasion de parler avec les dirigeants et les filles de leurs



conditions de travail au Zimbabwe. Renseignements : Walid Taieb - 078 845 30 86

Le FCALL a créé un « club des 100 » et un groupe de « membres sympathisants ». Afin de soutenir les différentes actions du projet « Aire 2010 » nous comptons réunir les 50 premières personnes d'ici le mois de juin. Et les 50 autres d'ici la fin de l'année. Merci de nous soutenir pour un montant de 100 CHF ou de 20 CHF minimum. D'autres formes de sponsoring « sur mesure » sont également proposées. Renseignements : Danielle Abdul Gallaz - 077 418 35 30

Repas de soutien

Le 7 mai 2010, notre traditionnel repas de soutien devrait à nouveau compter plus de 200 personnes au restaurant des SIG au Lignon. Le menu gastronomique connu et apprécié loin à la ronde sera à nouveau préparé par notre chef Damien Cadenat. Renseignements et inscriptions : Thierry Stöckli - 079 704 36 60

Contact : Christophe Dulex, Vice président FCALL, 8 chemin des Fossés, 1219 Aire 022 796 59 31, (CCP 12-19781-7) site : www.fcairelignon.ch

BOUTIQUE 2000 « du déjà porté » Le Lignon

Le printemps est là...l'été à nos portes...

Chez nous, vous trouverez des vêtements, à bas prix, toutes tailles, pour dames, filles et garçons.

Renseignements par téléphone au 022 796 61 64 et 022 796 59 12

Dépôt et vente: chaque lundi de 14h à 17h et le 1^{er} lundi du mois de 14h à 19h - jeudi de 15h30 à 18h (vente seule) (sauf vacances scolaires et jours fériés)

Où nous trouver : rez-inférieur, derrière l'église catholique du Lignon - Parking du Centre Commercial du Lignon - Bus : 7, 23, 27, 51 – arrêt Le Lignon.





Les repas du mercredi au Lignon

Vous habitez le Lignon et vous voulez faire découvrir un plat typique de votre pays ou votre meilleure recette aux habitant-e-s de votre quartier ? Vous aimez cuisiner ?

Contactez la Carambole et venez rencontrer l'équipe d'animation pour choisir le jour et discuter du plat que vous voulez préparer.

Si vous souhaitez venir manger, merci de vous inscrire au plus tard jusqu'à 20h le mardi soir. Les repas ont lieu au centre de quartier, 32, Place du Lignon (à côté de la ludothèque), et coûtent 5 francs.

A vos agendas!

Notez les prochains mercredis:

Mars 24 - 31
Avril 14 - 21 - 28



Inscription à la Carambole au 022 796 42 67

Vous pouvez laisser un message sur le répondeur.

Le Club des Seniors et Aînés de Châtelaine-Balexert recherche

un/une/des personne/s bénévole/s pour assister le comité dans ses tâches diverses (courriers, prises de procès-verbaux, gestion des anniversaires, programmation mensuelle, etc.).

Si vous avez envie d'offrir un peu de votre temps et de vos talents pour une association oeuvrant pour les bien des retraités, merci de prendre contact avec le président, M. Gustave Volken au 079/436 74 82.



FÊTE DES IMMEUBLES Grange-Lévrier 1-21

Samedi 24 avril 2010
dès 16h00

au Préau des grands de l'école primaire
Avanchets-Jura

Habitantes et habitants des immeubles Grange-Lévrier 1 à 21, nous vous invitons à nous joindre pour préparer la Fête des immeubles Grange-Lévrier:

Jeudi 1^{er} avril 2010 à 19h00 à la Maison de quartier des Avanchets

Vous avez envie d'y participer? Rencontrer vos voisins? Faire connaître votre culture? Partager vos richesses originelles? Partager un repas avec les autres habitants?

Rencontrer vos voisins d'immeubles dans un cadre festif et convivial? Rejoignez-nous.

La fête sera organisée par un groupe d'habitants des immeubles sus indiqués en collaboration avec le groupe projet du Contrat de Quartier des Avanchets, la Maison de Quartier des Avanchets, les Travailleurs sociaux hors murs (TSHM), Canal 29, Association Jeunesse & Co, AVANCHET SPORT FC.

N'hésitez pas à nous contacter:
Monsieur Jean-Pierre Tombola
Rue Grange-Lévrier 13
Tél. 022 796 83 17 Natel : 079 737 00 60

E-mail: contratdequartieravanchet@gmail.com
<http://www.contratdequartieravanchet.ch/>

Des repas pour les aînés par les bénévoles de BénéVernier

Vous êtes retraité-e et vivez sur la commune de Vernier? Nous vous invitons à partager un repas convivial !

Vous pouvez venir pour le repas à midi ou dès 10h00 pour participer à sa préparation. Vos idées de recettes seront les bienvenues.

Prix des repas : CHF 13.- à régler sur place, comprenant une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé)

Inscription par téléphone au 022 341 30 40 à la permanence de BénéVernier les lundis de 14h à 16h et jeudis de 14h à 16h.

Dernier délai pour les inscriptions, le lundi avant le repas.
En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au 022 306 06 70.

À la Maison de Quartier de Vernier « l'Alibi »

Chemin Champ Claude 7,
le jeudi, deux fois par mois:

Dates :

Jeudi 15 avril 2010
Jeudi 29 avril 2009

À la Maison de Quartier des Avanchets

Rue du Grand-Bay 13,
le jeudi, deux fois par mois:

Dates :

Jeudi 25 mars 2010
Jeudi 22 avril 2010
Jeudi 6 mai 2010



BénéVernier
Le plaisir de partager

Avez-vous un peu de temps libre à donner ?

Nous avons besoin de votre bonne volonté.

Rejoignez – nous en composant le n° 022 306 06 70 !

«Mardis autour du feu»

Ces ados qui nous interrogent...

Une soirée dédiée aux parents qui, démunis de réponses, n'ont plus que des questions !

Mardi 30 mars à 20h L'adolescent et les risques de la dépendance

- Notre enfant commence à fumer, à consommer du cannabis: faut-il s'en inquiéter ? Comment réagir ?
- Que faire quand la consommation d'alcool devient une habitude ?
- Peut-on prévenir les risques de la dépendance ? De quelle manière ?

avec **Gérard Sabattini**, adjoint pédagogique à la Fondation «les Oliviers» à Lausanne
Centre spécialisé en alcoologie et autres dépendances

Au Centre protestant du Lignon
(Parking sur la place du Lignon, bus 7 et 27 arrêt Cité Lignon)
20h accueil, collation - 20h30 exposé suivi par échange - clôture à 22h - entrée libre



« MUR DE BERLIN : FIN D'UN SYMBOLE »



Rétrospective Photographies de Nelly-Simone Châtelain
Exposition aux SIG, ch. de Château-Bloch 2 du 22 mars au 20 mai 2010 du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30

Nelly-Simone Châtelain - « LYS » - est une voyageuse. A travers de multiples périples l'amenant principalement sur le continent asiatique, elle a découvert la photographie comme son moyen d'expression. Un don lui permettant de ramener de saisissants témoignages, toujours respectueux des hommes et reflétant son admiration pour la diversité des cultures.

A l'occasion de la commémoration du vingtième anniversaire de la chute du Mur de Berlin (09.11.2009), « LYS » révèle au public genevois des photographies prises entre 1986 et le 09 novembre 2009 lors de séjours répétés dans la métropole européenne.

Des images devenues maintenant « historiques », puisqu'elles rendent compte de la fin d'un symbole qui, pendant presque 30 ans, aura divisé un peuple et, a fortiori, représenté plus que jamais le clivage entre l'Est et l'Ouest.

Christian-Gilles Sabot

COURS SAMARITAINS



Lu 19 avril, Me 21 avril, Lu 26 avril, Lu 3 mai et Me 6 mai de 20h0 à 22h.

Samedi 24 avril de 9h à 12h et 13h à 16h.

Durée totale : 16h (dont 2h avec un médecin).

Dans ce cours vous apprendrez, entre autres à :

- agir face à une plaie ou une brûlure,
- les atteintes du squelette et des muscles,
- l'immobilisation des parties blessées, les moyens de transport d'un patient,
- à composer votre pharmacie personnelle.

Lieu: Bâtiment Sécurité de Vernier, Via Monnet 3, 1214 Vernier

Coût: CHF 150.-, y compris manuel de formation

Conditions: Etre âgé de 16 ans minimum et avoir déjà suivi le cours «sauveteur»

Inscriptions: auprès de l'association cantonale, l'AGSS

Par internet : <http://www.agss.ch>,

Par email : inscriptions@agss.ch

Par tél. 022 827 37 57 (lundi et jeudi matin).



Dimanche 28 mars 2010 à 18h au Temple du Lignon

Place du Lignon 34 (derrière le centre commercial)



OTTO VOCI, ensemble féminin a cappella

Soprani: Silvia Adami, Sarah Bétrisey, Sabine Braun, Sophie Vaudan
Mezzo-soprani: Florence Babel, Kirsty Griffiths, Hélène Hinden, Nathalie Leutwyler

Concert pour le dimanche des Rameaux

Musique sacrée et profane pour voix de femmes a cappella

Avec le soutien de la paroisse protestante d'Aire-Le Lignon, de la Commune de Vernier, du Contrat de quartier d'Aire-Le Lignon et de la Cave de Genève pour la verrée qui suit le concert.



Agenda communal

Mars

Du 22 mars au 20 mai - Exposition «Mur de Berlin: fin d'un symbole» - SIG, Château-Bloch 2.

Judi 25 mars - Repas convivial pour les aînés dès midi à la maison de quartier des Avanchets.

Samedi 27 mars - Rendez-vous du maire de 9h à 12h à la Mairie.

Samedi 27 mars - Festival Jeunesse: «Le souffle magique» à la salle des fêtes du Lignon à 16h30.

Dimanche 28 mars - Les Concerts du Lignon reçoivent l'Ensemble féminin a cappella Otto Voci au Temple du Lignon à 18h.

Mardi 30 mars - Les Mardis autour du feu «Ces ados qui nous interrogent...» au Centre protestant du Lignon à 20h.

Mercredi 31 mars - Mercredi en famille à l'Eve Bourquin de 9h30 à 12h30.

Mercredi 31 mars - Repas du mercredi à 12h au centre de quartier d'Aire-Le Lignon.

Jusqu'au 31 mars - La galerie Muro à Châtelaine, rue Jacques-Philibert de Sauvage 37 présente Jörg Oberfell.

Avril

Judi 1^{er} avril - Soirée d'organisation de la fête des immeuble Grange-Lévrier 1-21 à 19h à la maison de quartier des Avanchets.

Lundi 5 avril - Audition de l'Ecole Avenir Accordéoniste de Châtelaine à 19h à la Maison Chauvet-Lullin.

Du 6 au 9 avril - Camp multisports pour les enfants au FCAire-Le Lignon.

Lundi 12 avril - Rendez-vous citoyen du Bureau du Conseil municipal de 20h à 21h à la Mairie.

Mardi 13 avril - Rencontre de football féminin à 18h30 au stade d'Aire.

Mercredi 14 avril - Repas du mercredi à 12h au centre de quartier d'Aire-Le Lignon.

Judi 15 avril - Repas convivial pour les aînés dès midi à l'Alibi.

Judi 15 avril - Séance d'information sur l'utilisation des défibrillateurs mis à disposition sur la commune à l'aula de l'école des Ranches à 19h.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter www.vernier.ch/evénements pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par email une fois par semaine.

Samedi 17 avril - Rendez-vous du maire de 9h à 12h à la Mairie.

Samedi 17 avril - Journée portes-ouvertes à l'accueil familial de jour Vernier-Meyrin de 13h à 18h.

Dimanche 18 avril - Joyeux dimanches! à 12h15 au centre de quartier du Lignon.

Mardi 20 avril - Conseil municipal à 20h30 à la Mairie.

Mercredi 21 avril - Repas du mercredi à 12h au centre de quartier d'Aire-Le Lignon.

Judi 22 avril - Repas convivial pour les aînés dès midi à la maison de quartier des Avanchets.

Samedi 24 avril - Bourse aux vélos de ProVélo Vernier entre 12h et 14h sur la place du Lignon.

Samedi 24 avril - Fête des immeubles Grange-Lévrier 1-21 aux Avanchets.

Mercredi 28 avril - Repas du mercredi à 12h au centre de quartier d'Aire-Le Lignon.

Annonces

À votre service gratuitement. Uniquement pour annonce sans but commercial.

Fax: 022 306 06 21
Tél.: 022 306 06 20
communication@vernier.ch

À votre service

- Recherche pour 1^{er} septembre 2010 maman ou dame avec expérience pour garder bébé 13 mois/enfant 4 ans (école de Balaxert) 3 jours / sem. de 8 à 16h - tél. 022 796 02 67 (soir) ou 079 436 29 82

- Dame sérieuse avec expérience et références cherche 2 à 10 heures de ménage, repassage ou garde d'enfants. Tout horaires acceptés, déclarée. Remplacement de maman de jour, conciergerie, ménage pendant les vacances d'été. Tél. 076 215 07 76

Comment dois-je m'y prendre pour changer d'assurance maladie ?

Je n'arrive plus à payer mon loyer, que dois-je faire ?

Je rencontre des difficultés financières, qui peut m'aider ?

Comment obtenir une allocation de logement ?

Je n'arrive pas à gérer mon budget, comment m'en sortir ?

Je n'arrive pas remplir un formulaire, où trouver de l'aide ?



Pour toutes ces questions et d'autres, les permanences d'orientation et d'information sociale se tiennent chaque semaine dans votre quartier:

Les Avanchets

Jeudi 17h30 - 19h

Local TSHM Carqueron
Angle Avenue De Batista

Aïre - Le Lignon

Mardi 17h30 - 19h

Centre médical du Lignon
Dans le centre commercial

Vernier - Village

Mercredi 17h - 18h30

Local TSHM
Rue du Village 15

Les Libellules

Mercredi 17h30 - 19h

Local des associations
Avenue des Libellules 8
(4^e étage)

Châtelaine-Balexert

Mercredi 17h30 - 19h

Ancienne arcade emploi
Avenue de Châtelaine 82

Renseignement:

**Service de l'action sociale
et des solidarités (SASS)**

Rue du Village 1

1214 Vernier

Tél. 022 306 06 70

Fax 022 306 06 71

Bus 6, 19, 28 arrêt «Vernier-Ecole»